

**EXIGENCES SPÉCIFIQUES POUR LES
INSTALLATIONS DE
COMPÉTITION
WATERPOLO**

ANNEXE 3 AU RÈGLEMENT 7.2.3

ÉDITION 2022

VALABLE DÈS LE 1^{ER} MAI 2022

MODIFICATIONS

Mai 2022	Mise en vigueur au 1er mai 2022
----------	---------------------------------

VALIDITÉ

Cette annexe a été nouvellement créée et est entrée en vigueur le 1er mai 2022.

FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION

Le directeur sportif waterpolo :

Lucas Bächtold

Le délégué pour la construction de piscines :

Michael Geissbühler

TERMINOLOGIE

Les termes de Président, Directeur sportif, Compétiteur, etc. employés dans ces statuts et dans les règlements de la FSN englobent les personnes des deux genres.

En cas de divergences entre la version allemande et la version française, c'est la version allemande qui fait foi.

1. REMARQUES PRÉALABLES

1.1. NORMES FINA

Les normes FINA doivent être respectées dans les bassins où se déroulent des compétitions de waterpolo.

1.2. CATÉGORIES SELON LIGUES

Le responsable du championnat établit une liste des bassins praticables avant la réunion de calendrier. Les exceptions seront précisées dans cette liste.

1.3. EXIGENCES GÉNÉRALES RELATIVES AUX INSTALLATIONS DE COMPÉTITION

Les exigences générales pour les installations de compétition de toutes les disciplines sportives sont énumérées dans le règlement 7.2.3, chapitre 5.

2. EXIGENCES SPÉCIFIQUES WATERPOLO

2.1. PROFONDEUR DE L'EAU MINIMALE

Les dimensions minimales du terrain de jeu sont définies comme suit :

Ligue	Profondeur	Longueur	Largeur
LNA, LNB, LN D	min. 1.8m	20 – 30m	12 – 20m
Autres ligues	min. 1.6m	20 – 30m	10 – 20m

2.2. TEMPÉRATURE DE L'EAU

Si la température de l'eau à 1 mètre de profondeur sur le terrain est inférieure à 20°C, le match ne peut être joué qu'avec l'accord des équipes concernées.

2.3. CHRONOMÉTRAGE ET AFFICHAGE DES RÉSULTATS

L'affichage des résultats doit être facilement visible et reconnaissable pour les spectateurs et les joueurs.

L'affichage des 30`` doit être visible pour les joueurs de LNA, LNB, LND et 1ère LR.

Un chronomètre supplémentaire doit être utilisé pour les Timeouts.

Des chronomètres de réserve doivent être disponibles sur place.

2.4. ÉCLAIRAGE

Un éclairage suffisant (au moins 600 lux selon le règlement Fina) est nécessaire pour les matchs de nuit.

2.5. BANCS DES JOUEURS

L'organisateur met à disposition 9 places assises pour chaque équipe. Elles sont situées derrière la ligne de base du terrain, du côté opposé au jury.

2.6. PISCINES HOMOLOGUÉES

La liste des piscines homologuées indique jusqu'à quelles ligues les matchs de waterpolo peuvent être organisés dans une piscine.

Pour qu'un tel signalement puisse être effectué dans la liste des piscines, les check-lists « Exigences générales pour les installations de compétition » et « Exigences spéciales pour les installations de compétition de waterpolo » doivent être remises avec le formulaire d'homologation.

CHECK-LIST : EXIGENCES GÉNÉRALES POUR LES INSTALLATIONS DE COMPÉTITION

Nom de l'installation	
-----------------------	--

Espaces spécifiques à la compétition	Oui / Non	Surface (m x m)	Nombre de places	Remarques
Vestiaires				
Douches				
Secrétariat de la compétition				
Salle de réunion				
Lieu pour la séance des chefs d'équipe				
Infirmierie (matériel de premiers secours)				
Contrôle antidopage, y compris toilettes				
Zone pour les tables de massage				
Salle de gymnastique				
Salle de cardio, de musculation				
Sauna				
Ravitaillement				
Logement				

Infrastructures pour les spectateurs	Oui / Non	Nombre de places	Remarques
Places assises permanentes			
Places assises temporaires			

Médias

Place pour la presse : Nombre fixe : suppléments possibles :
 Cabines radios : Nombre fixe : suppléments possibles :
 Cabines TV : Nombre fixe : suppléments possibles :
 Internet/Wireless Oui Non

Remarques :

CHECK-LIST : EXIGENCES SPÉCIFIQUES POUR LES INSTALLATIONS DE COMPÉTITION DE WATERPOLO

Nom de l'installation	
-----------------------	--

DIMENSIONS DU TERRAIN DE JEU

Longueur : _____ m Largeur : _____ m

PROFONDEUR DE L'EAU À LA LIGNE DU BUT

Côté profond : _____ m Côté moins profond : _____ m

MARQUAGE DE LIMITATION SUR LES DEUX CÔTÉS LONGITUDINAUX (LIGNE OU MARQUAGE)

Ligne de but, blanc: Existant Non

Lignes des 6-mètres (premiers 2 m rouge, de 2 – 6 m jaune): Existant Non

Marquage rouge (à 5 m de la ligne de but) Existant Non

Ligne du milieu, blanc : Existant Non

Marquage de la zone de re-entrée des joueurs, rouge, à 2m du coin : Existant Non

Mise en place : _____

DE LA PLACE POUR :

Arbitre 1 : accessible d'une ligne de but à l'autre : Oui Non

Arbitre 2 : accessible d'une ligne de but à l'autre : Oui Non

Juge de but 1 : possible sur la ligne de but face à l'arbitre 1: Oui Non

Juge de but 2 : possible sur la ligne de but face à l'arbitre 2: Oui Non

Joueurs de réserve :

Equipe 1 : Oui Non

Equipe 2 : Oui Non

Secrétariat: possible au milieu du terrain de jeu : Oui Non

BUT(S)

Flottant librement Fixé à la paroi frontale

Marque ou fournisseur: _____

Matériel: _____

CHRONOMÈTRES

Montre waterpolo (affichage des secondes) existant: Oui Non

Tableau d'affichage waterpolo existant: Oui Non

LARGEUR D'ACCES :

Grand côté gauche : m

Grand côté droite : m

Côté départ : m

Côté virage : m

Adapté aux caméras de télévision mobiles : Oui Non

Classification waterpolo (remplie par la Fédération)

Approprié pour les ligues suivantes (p.ex. PC-LN)	Terrain de jeu existant (Oui / Non / partiellement)	Passage des deux côtés (Oui / Non)	Signature